

Les femmes et les filles ont souffert des tourmens dont l'horreur ne peut être décrite : elles ont été déchirées et mises en pièces toutes vivantes après avoir eu les seins coupés.

ALLEMAGNE.—Le parlement allemand siège toujours à Frankfort. Une émeute sérieuse a eu lieu à Leipsic le 27 de mai, en conséquence d'une collision entre les ouvriers et la garde nationale qui a réussi à rétablir la tranquillité après une résistance très forte de la part des ouvriers.

AUTRICHE.—La banque de Vienne a suspendu ses paiements en espèces. Des adresses de toutes les parties de l'Autriche déplorant l'excès commis à Vienne et demandant que le siège du gouvernement soit transféré dans quelque autre ville, ont été présentées à l'empereur.

NAPLES.—Les rapports sur la dernière insurrection de Naples sont contradictoires. A en croire les journaux français, cette insurrection ne serait qu'un massacre organisé par le roi ; d'autres journaux prétendent que ce déplorable événement est dû à la juste vengeance que la garde suisse a voulu tirer du meurtre de ses officiers commis par les Napolitains.

Une lettre publiée dans le *Times de Londres* donne à entendre que les français ne sont pas étrangers à cette affaire. Le roi a dissous la garde nationale et la chambre des députés a mis la ville sous la loi martiale. Il a nommé un comité de salut public composé de cinq personnes. Ce comité connaîtra de toutes les offenses contre le salut public commises depuis mai 1848 et qui seront commises ci-après. Le nombre des morts est estimé à 1500, il y a eu un nombre égal de blessés. Le 21, la ville était tranquille, le drapeau rouge flottait sur ses murs. L'escadre française était devant Naples.

Extraits des journaux Français.

ITALIE.—Pendant que le parti des anarchistes, vaincu dans les rues de Naples, cherche à se recruter dans les Calabres et en Sicile, le parti rétrograde ne cache plus ses desseins. Les décrets du nouveau ministère napolitain suspendent toutes les libertés publiques, ses ordres rappellent les troupes envoyées au secours de l'indépendance nationale. Le général Pepe refuse d'obéir aux injonctions d'un cabinet qui trahit la cause de l'Italie. L'entrée des troupes napolitaines en Lombardie est plus que jamais désirable au moment où les Autrichiens reprennent partout l'offensive, et surtout s'il est vrai que battus devant Vicence, ils seraient parvenus à faire entrer un convoi dans Vérone. L'Italie n'a plus d'espérance que dans l'épée de Charles-Albert et dans la parole de Pie IX, dont les sentimens pour la

cause italienne viennent d'éclater encore lorsque, s'adressant aux bataillons de la garde civique, il leur déclarait son déplaisir d'apprendre qu'un certain nombre de volontaires avaient abandonné leur drapeau. Il n'avait pas, disait-il, donné l'ordre de passer le Pô ; mais la chose faite, il voulait que ses fils ne se montrassent pas indignes de leur nom.

NAPLES.—La liberté de la presse est suspendue ; le seul journal qui paraisse, la *Gazette officielle des deux-Siciles*, annonce que le commandant général des armées de la province et de la royale place de Naples a rendu les décrets suivans :

1o. Les spectacles publics devront être autorisés par le commandant de la place. Les réunions extraordinaires du peuple qui n'auront pas lieu sans la permission de l'autorité militaire, seront et dispersées par la force si elles sont jugées contraires aux lois.

2o. Il est défendu aux éditeurs et imprimeurs d'imprimer aucune affiche ou journal pour être vendu dans la ville.

3o. Les permis de port d'armes sont retirés pour la ville de Naples. Les armes doivent être remises à la préfecture de police sous l'espace de quatre jours. Les étrangers qui entrent dans la capitale doivent également se conformer à cet ordre.

La loi du 28 septembre 1822, qui prohibe les associations illicites où sont traités des sujets religieux, littéraires ou politiques est remise en vigueur. Les chefs de ces sociétés seront punis de la prison et d'une amende de 100 à 500 ducats. Les simples assistants seront punis de la prison.

BOLOGNE.—23 mai.—Hier soir, l'hôtel de la pension suisse où loge le général Pepe était entouré d'une multitude immense. On savait que les officiers supérieurs de notre garde civique et les officiers napolitains s'entretenaient avec le général Pepe de l'ordre qu'il avait reçu de faire reculer l'armée. Le peuple était impatient de connaître la décision. Au bout d'une demi-heure environ, le vieux général se montra à la fenêtre et parla. Il dit que les Napolitains avaient toujours désiré l'indépendance de la patrie, et que le 10e de ligne se battait à l'heure même sous les murs de Mantoue. Il assura que les troupes mises sous ses ordres agiraient de même, et qu'il avait donné des ordres pour le passage du Pô.

Quartier général de Somma-Campagna.—Nos batteries situées à droite du Mincio, ont réduit au silence les canons des ouvrages avancés, connus sous le nom de Salvi, au couchant de la place de Peschiera. Les parapets que nous avons brisés ne présentent plus aucune défense. Pour battre plus promptement le fort Mandella, il a été établi deux batteries plus rapprochées qui ont parfaitement réussi à lancer

une multitude de bombes qui ont causé dans l'intérieur de la place de grands dommages.

Les travaux de retranchement approchent chaque jour de plus en plus de la place du côté de la porte de Vérone, sans que l'ennemi ait fait de grands efforts pour les détruire. Aucun de nos sapeurs n'a été jusqu'à présent touché, et nous n'avons à regretter que la perte de deux canoniers.

Signé, DI SALASCO,
chef d'état-major général.

—On écrit de Milan, le 26 : "Roca d'Anfo est effectivement serré de près par 8,000 Autrichiens. Les troupes italiennes qui en défendent l'entrée ont dû reculer. Le colonel Anfossi, commandant le régiment de la Mort, repart aujourd'hui pour le Tyrol.

"Il est, dit-on, certain que les troupes de Nugent, au nombre de 16,000 hommes, sont entrées à Vérone.

"L'escadre française qui se trouve à Naples, a reçu l'ordre d'envoyer une partie de ses forces dans l'Adriatique, afin de surveiller la flotte napolitaine. A Naples, le roi commande et ne rencontre aucun obstacle. Les provinces s'insurgent, mais n'ont pas osé, jusqu'à présent, marcher sur la capitale."

—On écrit de Venise, en date du 24 mai : "Nous tenons de bonne source les nouvelles suivantes. Un bateau à vapeur de guerre napolitain qui arrive de Trieste raconte : A l'arrivée dans les eaux de Trieste de la flotte sarde-napolitaine et vénitienne, les forces navales autrichiennes qui, par un heureux hasard, se trouvaient hors de Pola, sans avoir su profiter du temps pour rentrer dans ce port, furent contraintes de se réfugier à Trieste, où les navires alliés vinrent alors les bloquer. Les commandants demandèrent alors au gouverneur la consigne des bâtimens de guerre appartenant à la marine de Venise, sous menace, en cas de refus, de les prendre de force. A cette intimation, le gouverneur demanda vingt-quatre heures pour se décider. Ce soir, à 6 heures expirera le délai accordé, et demain nous pourrions donner des détails sur le résultat de cette affaire.

"Nous recevons aussi de l'intérieur de bonnes nouvelles. Près le pont de Fontaniva, non loin de Vicence, l'ennemi a été battu par les nôtres, sous les ordres du général Durando. Il a été fait, dit-on, un grand nombre de prisonniers. On ne connaît pas encore bien tout les détails de ce combat.

"On apprend de Ferraro que le général napolitain Stratella, qui était disposé à suivre les ordres du roi de Naples, qui réclamait ses troupes, vient d'être mis aux arrêts